

# Mon biologiste & moi

## Témoignage #1



## Nathalie, prise en charge pour le traitement de son hépatite C grâce à sa biologiste

*Dans un système de santé complexe, souffrant de plus en plus du manque d'offre de soins, le biologiste doit se battre pour faire prendre en charge des patients chez qui il décèle une urgence. Pour beaucoup de patients, il est, au-delà de l'expert biologique, un guide pour s'orienter dans le système de soins et une aide précieuse pour identifier et accéder aux bons interlocuteurs. C'est le cas de Nathalie V.B., qui n'a dû sa prise en charge pour l'hépatite C qu'à la persévérance du Dr Claire V., biologiste.*

Claire V. n'est pas seulement biologiste médicale, elle est également médecin de la reproduction et responsable de la recherche de son laboratoire de biologie médicale. Dans ce cadre, elle participe au projet de recherche "CREGG Hépatite 0" piloté par le Club de Réflexion des Cabinets et Groupes d'Hépatogastroentérologie (CREGG), dont le but est d'améliorer l'observance par l'éducation thérapeutique. Le principe du projet est de démontrer que si un patient est contacté par un professionnel de santé pour lui expliquer l'intérêt du traitement qui lui a été prescrit, il suivra beaucoup mieux les recommandations.

### À LA RECHERCHE DE PATIENTS ATTEINTS D'HÉPATITE C

Une démarche appliquée à l'hépatite C qui, rappelons-le, bénéficie depuis 2018 d'un nouveau traitement très efficace. Malheureusement, beaucoup de médecins généralistes ne sont pas encore suffisamment informés et/ou formés aux possibilités de prescription de ce traitement. De plus, d'abord réservé à l'hôpital, ce n'est que depuis 2019 que ce traitement peut être prescrit par les médecins de ville.

C'est dans ce contexte que les promoteurs du projet de recherche "CREGG Hépatite 0" « nous ont demandé de contacter tous nos patients qui, depuis 2018, avaient encore un résultat positif en charge virale pour le virus de l'hépatite C », explique Claire V. Et c'est lors de ces appels que Claire V. est entrée en contact avec Nathalie V.B.

### UNE PATIENTE DÉMUNIE ET SANS SOLUTION

Claire V. se souvient d'une patiente en grande détresse qui lui a fait part de sa situation : « Elle n'a plus de médecin traitant car le sien est parti à la retraite et son hépatogastroentérologue lui dit qu'il ne peut rien faire pour elle. Elle a très mal au dos, ses collègues trouvent qu'elle a le teint jaune, elle est extrêmement fatiguée et elle a perdu beaucoup de poids. Elle est femme de ménage dans un établissement de soins et ne peut vraiment pas se permettre d'arrêter de travailler car elle a une très petite rémunération. **Bref, elle va très mal et personne ne veut la prendre en charge. Elle est totalement démunie.** »

La biologiste lui explique alors que les symptômes qu'elle décrit sont corrélés à son hépatite C, mais qu'elle la contacte justement pour l'informer sur un nouveau traitement qui pourrait certainement améliorer sa situation. ...

- « Je lui précise que ce traitement présente l'avantage d'avoir peu ou pas d'effets secondaires, se souvient Claire V. Elle pourra donc continuer à travailler. Je l'encourage à retourner voir son hépato-gastroentérologue pour lui parler de ce traitement. »

## UNE PATIENTE, UNE BIOLOGISTE, UN TRAITEMENT.. MAIS PAS DE MÉDECIN

« La patiente me rappelle quelques jours plus tard en me disant que son hépato-gastroentérologue ne veut pas lui prescrire ce traitement, pensant qu'il n'est pas adapté à sa situation », raconte Claire V. La biologiste revérifie la pertinence du traitement pour cette patiente auprès du CREGG. « Le président de l'association me confirme qu'il n'y a pas de critères spécifiques pour le prescrire et que globalement tous les patients atteints d'hépatite C, sauf ceux ayant un cancer du foie déjà développé, peuvent en bénéficier », se souvient-elle.

Elle envoie alors un mail à l'hépatogastroentérologue de la patiente pour le sensibiliser à la prise en charge de Nathalie V.B. et aux avantages du nouveau traitement. Le mail reste sans réponse. En revanche, le médecin contacte la patiente... pour lui signifier qu'il ne veut plus s'occuper d'elle.

« Face à cette situation déroutante, je me suis tournée vers un collègue médecin, spécialiste en maladies infectieuses, avec qui j'étais en contact pour d'autres projets, rapporte Claire V. Il m'a conseillé d'écrire au Dr A., hépatogastroentérologue réputé, persuadé qu'il accepterait de recevoir cette patiente. »

Envoi de mails... sans réponse, appels entre la biologiste et le médecin. Le résultat n'est pas concluant, loin de là. Le médecin remet en question les compétences de la biologiste et laisse la patiente dans une errance médicale, sans traitement.



« C'est vraiment grâce à elle, car sinon je n'aurais jamais pris de traitement et je n'aurais pas guéri. Je ne la remercierai jamais assez. » Nathalie

## HUMANITÉ ET PERSÉVÉRANCE POUR SAUVER UNE VIE

Dans l'impasse, la biologiste sollicite alors un collègue, le Dr C... qui décide de recevoir la patiente au sein du centre de dépistage des maladies infectieuses et sexuellement transmissibles où il exerce, afin de la prendre en charge.

Soulagement de Nathalie V.B. : « Claire V. a tout organisé de façon très rapide ! Le Dr C. m'a appelée grâce à elle et il m'a donné le traitement tout de suite. Finalement, j'ai seulement pris un cachet le soir pendant 3 mois. Après le traitement, j'ai fait des prises de sang régulières puis une échographie avec mesure biométrique et je n'ai plus aucune trace de l'hépatite C. Le Dr Claire V. a été la première que j'ai prévenue que je n'avais plus rien et après je l'ai dit à mon entourage. C'est vraiment grâce à elle, car sinon je n'aurais jamais pris de traitement et je n'aurais pas guéri. Je ne la remercierai jamais assez. »

Ce qu'elle a effectivement fait : « Un matin, la patiente a pris la peine de m'appeler pour m'annoncer que sa charge virale était négative, qu'elle reprenait goût à la vie. Elle m'a remerciée de lui «avoir sauvé la vie», se souvient avec émotion Claire V. En tant que biologiste, nous n'avons pas souvent de retour de patients et j'ai été extrêmement touchée par cette dame avec qui j'ai dû lutter pour qu'elle soit prise en charge. Je suis très contente de ne pas avoir lâché son dossier. »

Ce témoignage est authentique et correspond à une situation réelle. Le texte a été validé par la patiente comme par la biologiste. Seuls les noms ont été anonymisés.

Témoignage recueilli par le SDBIO, le principal syndicat libéral représentatif des biologistes privés ([www.sdbio.eu](http://www.sdbio.eu)). ©SDBIO2025, tous droits réservés.

